

# Chalets : pérennité et action pour l'Aspicg



Les chaletains lors de l'assemblée générale.

L'assemblée générale de l'Association de protection des intérêts collectifs et du cadre de vie des Chaletains de Gruissan-Plage (Aspicg) s'est tenue en présence d'une centaine de chaletains de Gruissan plage. Elle s'inscrivait dans le cadre la nouvelle organisation de l'association mise en place fin 2023 suite à la disparition de son président Claude Depyl. L'association est dorénavant dirigée par un conseil collégial de 12 personnes visant à mieux définir les orientations stratégiques et assurer sa pérennité et son efficacité face aux enjeux de préservation de l'environnement et de la qualité de vie des chaletains. Le porte-parole du conseil soulignait les différents sujets qui étaient à l'ordre du jour et qui portaient sur les problèmes permanents mais non encore résolus : éclairage et ensablement de la digue, piste cyclable avenue de La Clape, incivilité, propreté, entretien courant, urbanisme. L'Aspicg confirme sa forte ambition de veiller au respect du caractère familial unique de la plage. Son seul objectif est de pérenniser un cadre de vie exceptionnel tout en maintenant des échanges constructifs avec la mairie.